



Conseil économique et social

Distr. générale
25 avril 2006
Français
Original: anglais

Session de fond de 2006

Genève, 3-28 juillet 2006

Point 10 de l'ordre du jour provisoire*

Coopération régionale

Résumé de l'étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique, 2006

Résumé

Il ressort de l'étude annuelle sur la situation économique et sociale en Asie et dans le Pacifique, intitulée *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2006*, qu'en 2005, la croissance économique mondiale s'est ralentie, s'établissant à 3,2 %, contre un taux record de 4 % en 2004. Les pays en développement de l'Asie et du Pacifique ont aussi connu en 2005 une légère décélération de leur croissance. Ce ralentissement, observé dans le monde et dans les pays en développement membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, est à imputer avant tout aux cours du pétrole – élevés et instables – et à une baisse des échanges mondiaux. Au niveau régional, le renchérissement du pétrole a aussi alimenté l'inflation; toutefois, dans l'ensemble, les pressions sur les prix sont restées modérées au regard du passé.

Pour 2006, il faut s'attendre à ce que la croissance du produit intérieur brut se maintienne à son niveau actuel et à ce que la pression inflationniste se relâche légèrement pour autant que le pétrole ne renchérisse pas beaucoup plus, que les importants déséquilibres mondiaux de balance courante ne se creusent pas brutalement et qu'un panachage judicieux de politiques monétaires et fiscales préserve la tendance à la croissance tout en contenant l'inflation. Par ailleurs, la région est menacée par une pandémie de grippe aviaire. Les autres grandes questions sont le caractère rapide mais inéquitable de la croissance et la mise en œuvre du programme de libéralisation des échanges multilatéraux adopté lors de la sixième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, tenue à Hong Kong (région administrative spéciale de Chine) en décembre 2005.

* E/2006/100.



La région de l'Asie et du Pacifique doit aussi s'attaquer au double problème du chômage et du sous-emploi. Le chômage semble avoir augmenté malgré la croissance rapide des dernières années et le sous-emploi reste un problème plus grave encore, surtout en milieu rural. Même parmi ceux qui travaillent, la grande majorité gagne une misère et reste par conséquent vulnérable face aux chocs internes ou externes. Il est particulièrement inquiétant de constater que le chômage des jeunes est en augmentation. Les gouvernements doivent donc prendre des initiatives pour que le marché du travail fonctionne mieux et, plus précisément, pour que les jeunes aient davantage de possibilités d'emploi et pour que la productivité et les salaires de tous les travailleurs augmentent. De leur côté, les employeurs doivent aller de plus en plus vers la responsabilité d'entreprise en offrant aux travailleurs la possibilité de se former et se doter de meilleurs niveaux de qualification dans une économie mondiale en mutation rapide.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Incidences de l'évolution économique et sociale récente.	1–27	4
II. Questions et enjeux de politique générale.	28–51	12
A. Prix pétroliers.	28–33	12
B. Déséquilibres des paiements extérieurs.	34–38	13
C. Impact de la hausse des taux d'intérêt.	39–40	14
D. Grippe aviaire.	41–43	14
E. La pauvreté : un défi permanent.	44–46	15
F. Transferts de fonds provenant des travailleurs expatriés.	47–48	15
G. Le programme de l'Organisation mondiale du commerce.	49–51	16
III. Problèmes émergents liés au chômage : relever les défis.	52–70	17

I. Incidences de l'évolution économique et sociale récente

1. Dans l'étude intitulée *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2006*¹, le secrétariat de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) présente une analyse de l'évolution économique de la région dans le contexte de la conjoncture mondiale et s'emploie à dégager les principaux problèmes de fond auxquels la région est confrontée. L'étude de 2006 porte aussi sur le chômage en Asie et dans le Pacifique et sur les actions que les gouvernements peuvent entreprendre pour y remédier.

2. En 2005, la croissance de l'économie mondiale s'est établie à 3,2 %, enregistrant une baisse par rapport au taux record de 4 % en 2004. Malgré ce léger ralentissement, les résultats de l'économie en 2005 sont remarquables au vu de la conjoncture économique rendue de plus en plus difficile par le niveau élevé et l'instabilité des cours du pétrole, les déséquilibres croissants de balance courante et un certain recul des échanges mondiaux. La croissance a surtout été stimulée par les bons résultats enregistrés en Chine et aux États-Unis d'Amérique.

3. Les pays en développement membres de la CESAP ont vu leur taux de croissance économique diminuer quelque peu (voir tableau). Cela s'explique essentiellement par la cherté du pétrole et des matières premières et par le tassement du commerce mondial. Dans l'optique plus particulière de la CESAP, 2004 et 2005 ont correspondu à une phase descendante du cycle dans le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC), secteur dans lequel beaucoup d'économies de la région sont très compétitives. Par ailleurs, le renchérissement du pétrole et d'autres matières premières a poussé l'inflation à la hausse par rapport à 2004, même si les prix n'ont que peu augmenté dans la région au regard du passé. Dans l'ensemble, les différentes économies ont su s'adapter, certaines amortissant ce renchérissement en maintenant les subventions aux produits pétroliers et d'autres resserrant préventivement leur politique monétaire pour calmer les pressions inflationnistes.

4. Pour 2006, la croissance de la production régionale devrait se maintenir et les pressions inflationnistes se relâcher malgré le coût de l'énergie et des matières premières, qui devrait rester élevé. On trouvera ci-après un bref aperçu de la conjoncture et des perspectives pour chaque sous-région et groupe de pays, ainsi qu'une synthèse des grands problèmes qu'ils rencontrent.

5. Les pays d'Asie de l'Est et du Nord-Est ont enregistré en moyenne une croissance spectaculaire de 6,8 %, la Chine venant en tête avec un taux de croissance de 9,5 %, après avoir atteint un taux de 10 % ou plus en 2004. Toutefois, le fait que la Chine a l'intention de réduire la demande dans les secteurs « surchauffés » et l'impact persistant des prix élevés du pétrole pourraient entraîner un léger fléchissement pour la sous-région en 2006. Par ailleurs, les autres principales économies de la région, notamment la République de Corée et la Province chinoise de Taiwan, comptent parmi les principaux exportateurs de TIC et de produits électroniques. Le secteur des TIC ayant passé le creux de la phase descendante dans la seconde moitié de 2005, les exportations devraient reprendre en

¹ *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2006* (publication des Nations Unies, numéro de vente : 06.II.F.10).

2006 et la croissance des pays exportateurs devrait être supérieure en 2006 à ce qu'elle a été en 2005.

Taux de croissance économique et d'inflation dans certaines économies de l'Asie et du Pacifique pour 2003-2006

(En pourcentage)

	PIB réel				Inflation ^a			
	2003	2004	2005 ^b	2006 ^c	2003	2004	2005 ^b	2006 ^c
Économies en développement de la région de la CESAP^d	6,5	7,4	6,6	6,5	4,8	4,7	4,8	4,4
Asie de l'Est et Asie du Nord-Est	6,5	7,7	6,9	6,5	1,4	3,2	2,2	2,2
Chine	10,0	10,1	9,6	8,4	1,2	3,9	1,9	2,0
Hong Kong (région administrative de Chine)	3,2	8,1	7,5	5,4	(2,5)	(0,4)	1,1	1,6
Mongolie	5,6	10,6	6,0	6,0	4,6	11,0	10,0	6,0
Province chinoise de Taiwan	3,3	5,7	3,8	4,1	(0,3)	1,6	2,3	1,6
République de Corée	3,1	4,6	3,8	4,9	3,6	3,6	2,8	2,9
Asie du Nord et Asie centrale	7,5	7,4	6,9	6,1	12,9	10,2	12,0	9,9
Arménie	13,9	10,1	13,9	7,0	4,8	6,9	0,6	3,0
Azerbaïdjan	11,2	10,2	26,4	24,8	2,2	6,7	9,6	7,4
Fédération de Russie	7,3	7,2	6,4	5,7	13,7	10,9	12,7	10,3
Géorgie	11,1	6,2	7,7	9,0	4,8	5,7	8,2	3,0
Kazakhstan	9,3	9,6	9,2	8,6	6,4	6,9	7,6	6,7
Kirghizistan	6,7	7,1	(0,6)	3,0	3,1	4,1	4,3	4,7
Ouzbékistan	4,2	7,7	7,2	7,0	13,1	1,7	7,1	7,4
Tadjikistan	11,0	10,6	6,7	6,8	17,1	6,8	7,8	7,3
Turkménistan	13,0	9,0	11,0	9,0	6,5	10,0	10,5	11,0
Pays insulaires du Pacifique	3,0	3,3	2,7	3,0	10,7	3,0	2,2	3,4
Fidji	3,0	4,1	1,7	2,0	4,2	3,3	3,0	3,0
Îles Cook	3,1	3,4	3,2	3,0	2,0	0,9	2,9	2,0
Îles Salomon	5,3	5,0	2,9	2,6	10,0	7,1	6,2	5,0
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2,9	2,9	3,0	3,5	14,7	2,1	1,0	3,4
Samoa	3,3	3,7	5,6	3,0	0,1	11,7	7,8	3,0
Tonga	3,1	1,6	2,8	2,8	11,6	11,0	9,6	9,0
Vanuatu	2,4	3,2	2,9	2,2	3,0	1,4	2,5	2,5
Asie du Sud et Asie du Sud-Ouest^e	7,3	7,4	7,0	7,0	10,4	6,5	7,0	5,7
Inde	8,5	7,5	8,1	7,9	3,9	3,8	4,5	4,0
Iran (République islamique d'Iran)	6,7	4,8	5,0	7,4	15,6	15,2	14,5	11,5
Pakistan	5,1	6,4	8,4	7,0	3,1	4,6	9,3	8,0
Sri Lanka	6,0	5,4	5,5	6,0	6,3	7,6	11,6	6,4
Turquie	5,8	8,9	5,0	5,0	25,3	8,6	7,7	5,8

	PIB réel				Inflation ^a			
	2003	2004	2005 ^b	2006 ^c	2003	2004	2005 ^b	2006 ^c
Asie du Sud-Est	5,0	6,4	5,4	5,9	3,1	3,9	5,8	6,0
Indonésie	4,9	5,1	5,6	6,2	6,6	6,1	10,5	11,4
Malaisie	5,4	7,1	5,2	5,9	1,2	1,4	2,9	2,8
Philippines	4,5	6,0	4,8	5,2	3,5	6,0	7,6	7,0
Singapour	1,4	8,4	6,4	6,0	0,5	1,7	0,4	1,2
Thaïlande	6,9	6,1	4,5	5,7	1,8	2,8	4,5	4,0
Viet Nam	7,3	7,7	8,4	8,0	3,1	7,8	8,4	7,4
Pays les moins avancés	5,6	6,1	5,2	5,8	4,7	5,8	6,3	6,6
Bangladesh	5,3	6,3	5,4	6,0	4,4	5,8	6,5	7,0
Bhoutan	6,8	8,7	8,8	8,0	2,1	4,6	5,5	5,0
Cambodge	7,1	7,7	6,3	6,1	0,5	5,6	5,5	3,5
Myanmar	13,8	5,0	4,5	3,5	8,0	..	..	..
Népal	3,1	3,7	2,6	4,5	4,8	4,0	4,5	5,0
République démocratique populaire lao	5,8	6,5	7,2	7,5	15,5	10,5	8,0	7,0
Pays développés	1,9	2,4	2,5	2,1	(0,1)	0,2	0,0	0,5
Australie	3,3	3,3	2,5	3,2	2,8	2,3	2,8	2,9
Japon	1,8	2,3	2,5	2,0	(0,3)	0,0	(0,3)	0,3
Nouvelle-Zélande	3,8	4,4	2,2	2,0	1,8	2,3	2,8	3,0

Source : CESAP, sur la base de sources nationales; Fonds monétaire international, *International Financial Statistics (CD-ROM)* (Washington, FMI, 2005); Banque asiatique de développement, *Key Indicators of Developing Asian and Pacific Countries 2005* (Manille, BASD, 2005 et 2006); Economist Intelligence Unit, *Country Reports and Country Forecasts* (Londres, EIU, 2005 et 2006), divers numéros, site Web de la Commission inter-États de statistique de la Communauté des États indépendants, <www.cistat.com>, consulté les 9 janvier et 10 février 2006.

^a Modifications de l'indice des prix à la consommation.

^b Estimations.

^c Prévision/objectif.

^d D'après les données concernant 38 pays en développement représentant environ 95 % de la population de la région (pays d'Asie centrale inclus); les chiffres du PIB de 2000 aux prix du marché en dollars des États-Unis de 1995 ont été utilisés comme coefficients de pondération pour le calcul des taux de croissance régionaux et sous-régionaux. Pour les pays insulaires du Pacifique en 2006, les estimations sont basées sur les chiffres disponibles.

^e Les estimations et prévisions correspondant aux pays concernent les exercices financiers définis comme suit : exercice financier 2004-2005 = 2004 pour l'Inde, le Myanmar et la République islamique d'Iran; exercice financier 2003-2004 = 2004 pour le Bangladesh, le Népal et le Pakistan.

6. L'assouplissement par la Chine, en 2005, de son régime de taux de change n'affectera sans doute pas la compétitivité du pays en matière d'exportations, attendu que l'appréciation de la monnaie nationale n'a été que faible jusqu'ici. Toutefois, les excédents considérables de la balance courante, qui ont atteint la somme globale de plus de 190 milliards de dollars des États-Unis en 2005, devraient se résorber un peu en 2006 étant donné la hausse des prix pétroliers et l'appréciation attendue des monnaies de la région par rapport au dollar. Par ailleurs, à la différence de la Chine, dont la croissance est de plus en plus stimulée par les investissements et la consommation privée, et moins par les exportations nettes, les perspectives de croissance de la sous-région prise dans son ensemble restent étroitement liées à la conjoncture internationale, concernant en particulier les exportations dans le secteur des TIC.

7. Les pays d'Asie du Nord et d'Asie centrale ont connu leur septième année consécutive de croissance du produit intérieur brut, soit la plus longue période d'expansion continue depuis qu'ils ont opté pour l'économie de marché, en 1992. C'est pratiquement toute la sous-région qui a enregistré une croissance positive durant les huit premiers mois de l'année, l'Azerbaïdjan voyant son produit intérieur brut faire un bond remarquable de 20 % et l'Arménie de plus de 11 %. Si la croissance s'explique par le coût élevé de l'énergie et des matières premières, la demande intérieure n'y est pas étrangère puisque le volume du commerce de détail a fortement augmenté en Azerbaïdjan, dans la Fédération de Russie, au Kazakhstan et au Tadjikistan.

8. La forte croissance du produit intérieur brut en 2005, dans une grande partie de la sous-région, est due à une expansion continue du commerce extérieur et des investissements étrangers. Du fait surtout de la hausse des prix mondiaux de l'énergie, les exportations de marchandises du Kazakhstan et de la Fédération de Russie vers des pays non membres de la Communauté des États indépendants (CEI) sont en nette hausse. L'excédent commercial de la Fédération de Russie a ainsi atteint 120 milliards de dollars en 2005 contre 80 milliards de dollars en 2004 et celui du Kazakhstan a aussi beaucoup augmenté. Cela étant, tous les autres pays de la sous-région ont vu leur déficit commercial s'aggraver à cause d'une forte croissance des importations de biens intermédiaires, de biens d'équipement, de produits alimentaires et de matières premières. La construction d'oléoducs et de gazoducs a entraîné une nette augmentation des importations azerbaïdjanaises et géorgiennes en provenance de pays de la CEI ou d'ailleurs.

9. À moyen et à long terme, les perspectives de croissance économique dans la sous-région sont fondées sur l'hypothèse d'une énergie chère. Si cette tendance perdure, le produit intérieur brut de la Fédération de Russie devrait doubler d'ici à 2010. Le Kazakhstan prévoit de faire passer sa production pétrolière de 60 millions de tonnes (niveau de 2004) à 140 à 170 millions de tonnes d'ici à 2015. Les pays d'Asie du Nord et d'Asie centrale prévoient de renforcer les échanges d'énergie et d'hydrocarbures avec la Chine, l'Inde, le Japon, le Pakistan et la République de Corée et espèrent attirer des investissements étrangers directs supplémentaires qui financeront la construction ou la modernisation d'infrastructures énergétiques.

10. L'absence de données fiables représente un obstacle majeur pour l'analyse de la situation dans les pays insulaires du Pacifique. Toutefois, il semble que malgré une instabilité politique persistante, la plupart de ces pays ont vu leur économie croître en 2005, grâce essentiellement à l'expansion du tourisme, à la diversification

en cours de l'agriculture et au développement de l'aquaculture et de la pêche. Certains, tels la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Îles Salomon et Vanuatu, devraient bénéficier du renchérissement des minerais et des matières premières qu'ils exportent, du renforcement des recettes du tourisme et de transferts de fonds plus importants par leurs travailleurs expatriés.

11. L'instabilité politique affectant certains pays insulaires du Pacifique a des répercussions tant sur les investissements intérieurs et étrangers que sur les réformes économiques et ne manquera pas d'avoir des conséquences négatives sur la croissance économique future. On peut aussi s'alarmer de l'épuisement des stocks de certaines espèces de thon dont plusieurs pays de la sous-région tirent l'essentiel de leurs recettes. La situation de ces pays petits et vulnérables est rendue plus difficile encore par leur grande dépendance vis-à-vis des importations de pétrole et de gazole, de plus en plus chers. Ces dernières années, certains ont su améliorer leur situation financière, ce qui a contribué à modérer l'inflation. Toutefois, les cours élevés du pétrole devraient pousser l'ensemble des prix à la hausse et provoquent un regain d'intérêt dans la région pour les combustibles de substitution, tel l'éthanol produit à partir de la canne à sucre locale.

12. Malgré le renchérissement du pétrole, les pays d'Asie du Sud ont conservé une croissance dynamique en 2005. Aidés par des pluies de mousson normales, les réformes et les changements structurels entrepris antérieurement portent leurs fruits. L'intégration toujours plus grande de la sous-région dans l'économie mondiale, l'augmentation des dépenses de consommation et des politiques généralement positives contribuent à maintenir le rythme de la croissance. Ces dernières années, l'Inde et le Pakistan ont enregistré une croissance économique spectaculaire. Grâce à une croissance forte et soutenue, l'Inde représente une part de plus en plus grande de la croissance mondiale. Outre la récolte presque normale de 2005, la capacité du secteur privé à exploiter les possibilités qui se présentent a contribué à la croissance soutenue de l'industrie et des services. Les secteurs des biens d'équipement et de consommation se portent bien, ce qui reflète une consommation et des investissements à la hausse. L'économie indienne bénéficie aussi d'apports importants d'investissements étrangers et les mesures prises par le Gouvernement pour contenir le déficit budgétaire malgré des dépenses publiques en augmentation du fait d'un programme de création d'emplois ont permis de limiter l'effet d'éviction des investissements privés par les dépenses publiques. Cela étant, la vigueur de la demande intérieure n'empêche pas que les exportations demeurent la principale source de vitalité économique.

13. De son côté, le Pakistan n'avait pas connu de croissance économique aussi forte depuis 20 ans. Ce résultat excellent s'explique par la croissance vigoureuse des activités manufacturières à grande échelle, en particulier dans le secteur textile, le redressement rapide de l'agriculture et une bonne performance dans les services, en particulier financiers. De plus, la croissance a été appuyée par des politiques macroéconomiques de soutien, l'augmentation de la demande intérieure, une confiance renouvelée dans le secteur privé, une plus grande discipline budgétaire et des taux de change stables.

14. L'Inde et le Pakistan devraient maintenir cette croissance en 2006 et au-delà. Les trois principaux secteurs que sont l'agriculture, l'industrie et les services devraient contribuer à une croissance économique saine dans les deux pays. On notera qu'en octobre 2005 le Pakistan a subi dans sa partie septentrionale un

tremblement de terre dévastateur qui a provoqué des pertes en vies humaines et des dégâts matériels considérables. À long terme, les besoins liés à la reconstruction seront sans doute énormes (environ 5,2 milliards de dollars). Dans l'ensemble, il apparaît cependant que l'économie n'est pas menacée de perdre de son dynamisme à court terme du fait de la catastrophe.

15. À Sri Lanka, la croissance en 2005 s'est maintenue au niveau des dernières années. Dans l'agriculture et l'industrie, les facteurs favorables ont été de bonnes conditions météorologiques et un renforcement des exportations et du marché intérieur. Aux premiers secours organisés après le raz-de-marée dramatique de décembre 2004 a succédé la phase de reconstruction et de redressement à long terme, qui devrait bénéficier d'un financement plus important grâce à l'accroissement des recettes dans d'autres secteurs de l'économie. On s'attend donc à un taux de croissance plus élevé en 2006.

16. Les prix de l'énergie continuent de soutenir la croissance en République islamique d'Iran. Toutefois, les secteurs économiques non pétroliers et l'agriculture y ont aussi une part importante, le secteur privé intervenant toujours plus activement dans l'économie. En Turquie, l'économie a nettement reculé à cause surtout du coût de l'énergie, source de grande incertitude tant pour les investisseurs que pour les ménages. Les tendances observées dans ces deux pays devraient continuer en 2006.

17. Dans l'ensemble de la sous-région, la stabilité macroéconomique est préservée grâce à la discipline budgétaire et à une politique monétaire prudente, bien que la Turquie ait connu une résurgence des pressions inflationnistes et que le Pakistan et Sri Lanka aient enregistré en 2005 une poussée d'inflation substantielle par rapport à 2004 (plus de 4 points de pourcentage). La hausse des prix pétroliers et le gonflement des importations ont aggravé les déficits de la balance courante dans la sous-région. Des réserves confortables de devises ont permis de maintenir les taux de change à un niveau stable mais une gestion macroéconomique prudente sera nécessaire si l'on veut empêcher que ces déficits deviennent un problème.

18. Dans les 12 mois à venir, la priorité doit être de contenir les pressions inflationnistes face à la hausse des prix du pétrole. Un panachage judicieux de politiques budgétaires et monétaires peut aider à limiter l'augmentation des prix à la consommation. Les pays de la sous-région dont la production augmente rapidement connaissent aussi une envolée du crédit. Il importe de rester vigilant dans la mesure où ce genre d'envolée exige une surveillance renforcée du système bancaire et un contrôle attentif des prêts accordés aux entreprises et aux particuliers si l'on veut prévenir le problème des prêts non productifs.

19. Dans l'ensemble de la sous-région, on s'attache à nouveau au premier chef au développement des infrastructures matérielles nécessaires pour surmonter les insuffisances passées et accélérer la croissance future. La plupart des pays ont compris que leurs infrastructures étaient inadéquates au regard des conditions nécessaires pour le renforcement des investissements privés et une croissance économique rapide et durable. Ainsi, l'augmentation rapide de la production ne s'accompagne pas d'un développement parallèle dans les transports, les infrastructures portuaires, l'énergie et l'eau, ce qui contribue à élargir le fossé entre l'offre et la demande. D'un point de vue sous-régional, il existe un potentiel considérable pour le développement d'échanges mutuellement avantageux dans le domaine de l'énergie et de l'eau, la création de nouveaux couloirs de transport et

l'amélioration de ceux qui existent déjà, et pour le renforcement de l'efficacité des services de transport et de facilitation des échanges.

20. La croissance économique de la sous-région de l'Asie du Sud-Est s'est relâchée en 2005 après la performance exceptionnelle de 2004, année où la forte demande mondiale de biens manufacturés, en particulier dans l'électronique et les produits dérivés des TIC, avait alimenté la croissance. Malgré le doublement du prix du pétrole entre 2002 et 2004 et la poursuite de la hausse des cours en 2005, la région n'a pas connu d'augmentation marquée des pressions inflationnistes avant le deuxième trimestre de 2005. L'application généralisée de subventions pétrolières a amorti l'effet de la hausse des cours du pétrole sur le coût des produits finis. Il en est cependant résulté une charge budgétaire telle que le maintien des subventions est devenu intenable à partir du milieu de l'année. C'est pourquoi nombre de pays ont commencé à éliminer progressivement les subventions, ce qui devrait faire lentement monter l'inflation en 2006. De manière générale, les choix que feront les différents pays en matière de subventions aux produits pétroliers détermineront sans doute l'ampleur de la hausse des prix.

21. La sous-région devrait voir sa croissance économique s'accélérer en 2006, dès lors que la demande de semi-conducteurs et de produits dérivés des TIC entre dans la phase ascendante du cycle conjoncturel, aidée en cela par la poursuite de la croissance aux États-Unis et au Japon. Les pays exportateurs nets de pétrole de la sous-région, la Malaisie et le Viet Nam, favorisés par la cherté des produits pétroliers, devraient connaître un accroissement de leurs importations.

22. Après le deuxième trimestre de 2005, les pays de la sous-région ont resserré leur politique monétaire en réaction aux pressions inflationnistes grandissantes; cette attitude de fermeté devrait persister en 2006. À supposer que les prix du pétrole ne dépassent pas de beaucoup les niveaux de 2005, l'inflation devrait, pour l'ensemble de la sous-région, diminuer légèrement en 2006. Les taux d'intérêt en hausse, combinés à une certaine appréciation des taux de change pour plusieurs devises de la sous-région, devraient compenser partiellement le renchérissement des importations pétrolières et des autres importations libellées en dollars. Les politiques budgétaires devraient rester neutres, sauf pour la Thaïlande qui devrait continuer en 2006 à appliquer modérément des mesures de relance budgétaire.

23. Le Japon a enregistré en 2005 une accélération de son économie, due au redressement de la consommation privée, qui incite les entreprises à investir davantage. C'est là surtout la conséquence de réformes structurelles du secteur bancaire et du secteur des entreprises, qui ont renforcé la rentabilité dans les deux secteurs. Toutefois, la déflation continue d'influer sur l'humeur des consommateurs japonais et la politique macroéconomique du pays reste dominée par le problème de la dette publique colossale. Des politiques monétaires plus lâches devraient contribuer à amener la fin de la déflation en 2006, mais l'assainissement des finances publiques semble devoir encore se faire attendre, ce qui sera vraisemblablement source d'incertitude quant à la force réelle de la demande intérieure et à l'impact de taux d'intérêt plus élevés sur la performance budgétaire globale.

24. Dans les deux autres pays développés de la région, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, la croissance du produit intérieur brut en 2005 s'est ralentie par rapport à 2004 mais est restée proche de sa tendance longue, la forte croissance des exportations étant partiellement neutralisée par une demande intérieure faible. Un

recul plus grand encore de la demande intérieure et des importations qui resteront soutenues devraient ralentir encore l'économie néo-zélandaise en 2006. En revanche, l'économie australienne devrait revenir au taux de croissance de plus de 3 % qu'elle avait encore récemment, grâce à la bonne santé de ses exportations et à la cherté des matières premières, accompagnées d'une demande modérée de produits importés. Les finances publiques de ces deux pays restent fortes, grâce à des recettes fiscales relativement abondantes. L'Australie a même enregistré un excédent budgétaire malgré des allègements fiscaux substantiels. Les deux pays sont restés attentifs au risque d'inflation résultant de la hausse des prix de l'énergie et des prix à la production en général, ainsi que des contraintes de capacité en train de se dessiner. Les taux d'intérêt sont restés stables : la dernière augmentation remonte à mars 2005 pour l'Australie et à octobre 2005 pour la Nouvelle-Zélande. De plus, l'augmentation des prix à la consommation n'a pas dépassé les limites fixées par les banques centrales des deux pays.

25. Tant l'Australie que la Nouvelle-Zélande restent confrontées au problème du déficit important de la balance courante (près de 5 % du produit intérieur brut pour l'Australie et plus de 7,5 % pour la Nouvelle-Zélande). En soi, le financement de ce déficit ne pose pas de problème de principe mais il est un paramètre dans la liberté de manœuvre que ces deux pays ont en matière de politique monétaire, car il crée un plancher en deçà duquel les taux d'intérêt ne peuvent descendre. Par ailleurs, en sus de plusieurs facteurs temporaires qui jouent dans l'élargissement ou la contraction du déficit, tels le rapatriement par les étrangers des revenus de leurs investissements, les fluctuations des prix des matières premières et le nombre d'arrivées de touristes, la faiblesse de l'épargne intérieure constitue la cause fondamentale du déséquilibre de la balance courante des deux pays.

26. Parmi les pays les moins avancés de la région, le Bangladesh a connu ces dernières années une croissance économique régulière. Une légère accélération est attendue pour 2006 du fait en partie des travaux de reconstruction liés aux inondations et des récoltes abondantes. Cette croissance régulière du produit intérieur brut s'est traduite par des progrès visibles sur le front social et par le passage du pays dans la catégorie des pays à développement moyen dans l'indicateur de développement humain établi par le PNUD. Au Népal, la croissance du produit intérieur brut a ralenti en 2005, à cause de mauvais résultats dans les secteurs agricole et non agricole. Ces résultats sont essentiellement imputables aux intempéries dans le premier cas et au conflit interne de manière plus générale. Pour autant que les conditions météorologiques restent meilleures, la croissance devrait se rétablir à son niveau antérieur en 2006. Au Cambodge, au Myanmar et en République démocratique populaire lao, la croissance du produit intérieur brut s'est globalement maintenue en 2005 mais les pressions inflationnistes se sont renforcées. Ces tendances devraient se confirmer en 2006 tout en s'accompagnant d'une atténuation de l'inflation.

27. Malgré les progrès récents, la pauvreté reste omniprésente dans la plupart des pays les moins avancés de la région. Les gouvernements doivent donc donner la priorité à une croissance économique rapide et soutenue. L'objectif premier doit être de doubler le niveau de vie moyen des ménages le plus vite possible vu la modicité de la consommation privée par habitant. Il ne suffit pas d'une simple expansion du produit intérieur brut; il faut que la croissance économique se fonde sur l'accumulation de capitaux et de compétences, sur une croissance de la productivité et sur la promotion de modes de subsistance durables et de possibilités d'emploi

susceptibles de renforcer les capacités de consommation des ménages et des particuliers. Si la croissance économique est d'une importance primordiale pour la réduction de la pauvreté dans les pays les moins avancés, il ne faut pas ignorer non plus la question de l'inégalité et de l'exclusion. Une redistribution des avoirs et des revenus soucieuse d'efficacité est importante pour une croissance économique soutenue et une réduction de la pauvreté dans une situation de paupérisme généralisé.

II. Questions et enjeux de politique générale

A. Prix pétroliers

28. Les prix pétroliers ont doublé depuis le début de 2004 et triplé depuis 2002. Pourtant, il n'y a toujours aucun signe de ralentissement général de l'économie pour trois grandes raisons. Premièrement, l'augmentation des cours du pétrole est surtout la conséquence d'une demande mondiale forte et non de perturbations de l'offre comme par le passé. L'effet sur la croissance est donc bien moins grave. Deuxièmement, partout dans le monde, tant l'inflation que les anticipations inflationnistes sont moindres que lors des chocs pétroliers précédents. Enfin, dans les pays en développement à revenu moyen notamment, l'intensité de la consommation et de la production pétrolières est beaucoup plus faible que dans les années 80.

29. Cela étant, la région de l'Asie et du Pacifique reste très tributaire du pétrole et donc vulnérable à toute augmentation marquée des prix pétroliers en 2006. Les pays importateurs nets de pétrole doivent prendre des mesures pour parer au risque et atténuer l'impact social ainsi que les conséquences macroéconomiques des prix élevés du pétrole. Pour 2006, l'étude se fonde sur l'hypothèse que le pétrole continuera de fluctuer entre 50 et 55 dollars le baril. On craint cependant qu'il atteigne 100 dollars le baril dans les quatre années à venir.

30. De toute évidence, une rationalisation du système actuel de subventions s'impose, en particulier lorsque celles-ci ne protègent pas les groupes censés en bénéficier. Les gouvernements pourraient commencer par éliminer progressivement les subventions pour les types de combustible qui ne sont pas très utilisés par les pauvres. Ainsi, le gazole est largement subventionné dans la région, sans avantage direct pour les pauvres, que le gaz de pétrole liquéfié ou le kérosène concernent davantage. Une meilleure approche consisterait à remplacer les subventions pétrolières par des instruments de revalorisation des revenus profitant directement aux pauvres.

31. Les pays les moins avancés en particulier se retrouvent plus vulnérables du fait de la hausse des prix pétroliers. Ces pays ont peu accès aux sources alternatives de financement permettant d'amortir une augmentation temporaire du déficit de la balance des paiements occasionné par la hausse. Les institutions financières internationales doivent leur fournir ou organiser pour eux une assistance financière comme le Fonds monétaire international l'a fait dans les années 70 avec son mécanisme pétrolier.

32. Les exportateurs nets de pétrole de la région, par exemple en Asie centrale, doivent aussi s'adapter et voir comment gérer efficacement la manne pétrolière sans

mettre en danger à court terme la stabilité macroéconomique, car il est probable que les taux de change réels tendent plutôt à augmenter.

33. Tant les pays importateurs que les pays exportateurs doivent réfléchir à des solutions à long terme afin de réduire la dépendance vis-à-vis du pétrole, améliorer le rendement énergétique et promouvoir la conservation de l'énergie. Une tarification plus rationnelle de l'énergie, la sensibilisation du public aux options énergétiques de substitution, de meilleures réglementations garantissant un niveau minimal de rendement énergétique et des incitations fiscales visant la réduction de la consommation d'énergie comptent parmi les mesures qui se sont avérées efficaces dans différentes circonstances. Leur généralisation devrait être encouragée dans la région de façon prioritaire.

B. Déséquilibres des paiements extérieurs

34. Le déséquilibre croissant des comptes extérieurs des principales économies de la planète représente un risque majeur pour l'économie de la région de la CESAP en 2006. Le creusement brutal de ces déséquilibres pourrait provoquer de grosses tempêtes sur les marchés financiers internationaux et entraîner une grande instabilité non seulement du dollar, mais aussi de plusieurs devises de la région. Cela se ferait ressentir ensuite sur l'économie régionale car les consommateurs et les investisseurs répugneraient à prendre des risques et seraient plus enclins encore à diriger l'épargne vers l'immobilier et les métaux précieux.

35. Au niveau national, les possibilités d'action pour remédier au problème sont limitées. Au niveau régional ou international, on pourrait notamment se pencher sur les balances courantes en tant que telles. Le déficit d'un pays étant l'excédent d'un autre, une solution serait de faire en sorte que la monnaie s'apprécie dans le pays en excédent et se déprécie dans celui en déficit. Ainsi, les exportations des pays déficitaires deviendraient plus compétitives et leur balance courante se redresserait, et inversement pour les pays excédentaires. Toutefois, pareille solution risque de ne pas donner le résultat escompté étant donné que les élasticités-prix des biens faisant l'objet d'échanges internationaux tendent à être limitées à court terme et que le consommateur ne base pas son choix sur le seul critère du prix. De plus, les taux de change ne se décident pas à coups de décrets administratifs.

36. Une approche plus appropriée consisterait à considérer les déséquilibres des comptes courants comme un reflet des déséquilibres structurels entre épargne intérieure et investissements. Les pays où l'épargne dépasse les investissements tendent à avoir des comptes courants excédentaires et inversement. Il s'ensuit que, pour corriger ces déséquilibres, il faudrait plus d'investissements dans les pays excédentaires et plus d'épargne dans les pays déficitaires, notamment aux États-Unis; le problème est qu'il est impossible d'obtenir rapidement une augmentation sensible de l'épargne ou des investissements.

37. Étant donné le contrecoup généralisé qu'aurait un creusement brutal et massif des déséquilibres des comptes courants à l'échelle mondiale si ce creusement était laissé au seul soin des marchés financiers, il faut se concerter et songer à des solutions régionales, sinon mondiales. Plutôt que d'essayer de corriger des déséquilibres qui risquent de mener à une contraction violente de l'économie régionale ou mondiale, une solution plus efficace serait une approche équilibrée et

médiane, visant à ajuster les taux de change sur un certain laps de temps dans un cadre convenu au niveau régional.

38. Dans ce cadre, les pays excédentaires de la région devraient renforcer significativement les investissements dans leur économie. Les possibilités d'investissement dans la région sont évidentes, notamment au regard du besoin énorme en nouveaux investissements dans les infrastructures, tant matérielles que sociales.

C. Impact de la hausse des taux d'intérêt

39. En 2006, les pays de la région auront à affronter un problème important : le risque que la combinaison de politiques budgétaires et monétaires restrictives ait un impact négatif sur la croissance. Pendant plusieurs années, de nombreux pays ont appliqué une politique d'assainissement des finances publiques en vue de réduire la charge croissante de la dette publique et d'offrir plus d'espace aux investissements privés. Par ailleurs, les pressions inflationnistes dues à la hausse des cours du pétrole ont entraîné, sauf exceptions notables, un resserrement des politiques monétaires et un relèvement des taux d'intérêt. S'ajoutant à l'assainissement à long terme des finances publiques, surtout dans les pays où cet assainissement veut dire réduction des dépenses publiques plutôt que renforcement des recettes fiscales, les taux d'intérêt élevés ne peuvent qu'affecter le rythme de l'activité économique. Un risque plus grand encore menace les pays où des taux d'intérêt bas ont alimenté une forte croissance de la consommation privée financée par l'endettement et créé une bulle des actifs.

40. À cet égard, des taux d'intérêt plus élevés pourraient s'avérer moins délétères pour la croissance économique que des coupes budgétaires, surtout dans les pays en développement les plus pauvres où les dépenses publiques sont souvent la clef du développement. Toutefois, dans les pays en développement mieux nantis où les taux d'intérêt réels sont déjà élevés, une nouvelle hausse importante pourrait provoquer une entrée brutale en récession du fait d'une chute soudaine des prix des actifs. L'enjeu pour les gouvernements consiste donc à panacher judicieusement politiques budgétaire et monétaire pour garantir une croissance stable de la production dans les 12 à 18 mois à venir. La prévisibilité des interventions publiques rassure les investisseurs; les gouvernements devraient donc élaborer des scénarios à moyen terme concernant la croissance du produit intérieur brut, l'inflation, les performances budgétaires et la balance des paiements en consultant pour ce faire toutes les parties prenantes intéressées.

D. Grippe aviaire

41. La grippe aviaire est une infection virale qui touche essentiellement les oiseaux, mais aussi parfois les mammifères, y compris l'homme. Jusque récemment, la flambée épidémique actuelle concernait surtout la volaille en Asie de l'Est et du Sud-Est. Entre décembre 2003 et février 2006, on a enregistré 161 cas d'infection humaine dans la région, dont 86 mortels. Il n'existe à ce jour aucun vaccin protégeant l'homme.

42. Une pandémie mondiale de grippe aviaire hautement pathogène pourrait faire entre 5 et 150 millions de morts. La perte de produit intérieur brut qui en résulterait

au niveau mondial pourrait s'élever, selon une estimation prudente, à 200 milliards de dollars rien qu'en trois mois; dans le pire des cas, l'économie mondiale pourrait sombrer dans la récession. Jusqu'ici, les mesures prises pour lutter contre la propagation de la maladie ont représenté environ 0,1 % du produit intérieur brut. Toutefois, si elle devait prendre la forme d'une pandémie marquée par une grande transmissibilité interhumaine, la grippe perturberait considérablement la vie quotidienne par les quarantaines généralisées et les restrictions aux déplacements qu'elle imposerait et grèverait lourdement les budgets de santé publique.

43. Au vu de ces risques, il y a un besoin urgent de planification au niveau régional, notamment pour ce qui est de stocker des fournitures médicales et de décider ensemble de mesures visant à prévenir la propagation de la maladie, par exemple en restreignant les voyages. Du point de vue du rapport coût-efficacité, il importe que les ressources et l'action soient concentrées sur la maîtrise de la maladie à sa source, avant qu'elle ne vienne à se propager rapidement.

E. La pauvreté : un défi permanent

44. Bien que sa croissance économique dépasse celle des autres parties du monde depuis au moins 20 ans, la région de l'Asie et du Pacifique continue d'avoir pour premier problème la pauvreté. À cet égard, il faut se souvenir qu'une croissance économique rapide demeure la voie la plus sûre vers la réduction de la pauvreté, qu'elle soit monétaire ou non. En effet, une croissance économique rapide crée des emplois dans les secteurs formel et informel de l'économie et génère des ressources pour le secteur public, de sorte que les questions de pauvreté autres que monétaires, telle l'insuffisance en quantité ou en qualité des biens publics (éducation, santé, transports et logement), peuvent trouver des solutions.

45. Toutefois, une croissance rapide ne suffit pas en elle-même. Il apparaît que dans les pays de paupérisme généralisé, la seule croissance des emplois et des revenus n'a pas de répercussions positives sur la pauvreté non monétaire. Il faut alors que les gouvernements concernés interviennent pour rendre la croissance plus équitable en renforçant les biens publics, ou l'accès à ces biens publics, en particulier au profit des pauvres et avec leur participation.

46. Le problème du caractère inéquitable de la croissance se pose de manière aiguë dans nombre de pays économiquement faibles, notamment les pays les moins avancés et les pays insulaires du Pacifique, dont les efforts peuvent être rendus largement inefficaces par la pénurie de ressources financières et autres et, dans le cas des pays insulaires du Pacifique, par l'éloignement géographique. Sans une aide et un appui régionaux, voire internationaux, comme le partenariat mondial visé à l'Objectif 8 du Millénaire pour le développement, ces pays n'auront de perspectives que très limitées de croissance soutenue à long terme et, partant, de réduction de la pauvreté. De ce point de vue, l'idée d'ouvrir les frontières aux travailleurs pour des contrats temporaires à l'étranger est extrêmement prometteuse.

F. Transferts de fonds provenant des travailleurs expatriés

47. Les fonds que les travailleurs immigrés ou travaillant temporairement à l'étranger envoient à leur famille ont grandement contribué à améliorer le niveau de vie de certaines des catégories les plus pauvres de la société en Asie du Sud, en Asie

du Sud-Est et dans le Pacifique. Les pays touchés par un niveau élevé de sous-emploi et n'ayant que des possibilités limitées d'emploi dans le secteur formel pourraient suivre l'exemple philippin et encourager systématiquement les travailleurs à s'expatrier temporairement dans le cadre d'une stratégie nationale de développement et de réduction de la pauvreté.

48. De même, les pays manquant chroniquement de main-d'œuvre ou de personnes avec des compétences particulières devraient songer activement à légaliser l'immigration des travailleurs, qui n'auraient plus à craindre de tracasseries.

G. Le programme de l'Organisation mondiale du commerce

49. La sixième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, tenue à Hong Kong (région administrative spéciale de Chine) en décembre 2005, a donné lieu à une déclaration ministérielle d'une vaste portée, dans laquelle on trouve les éléments nouveaux suivants :

- Élimination progressive de toutes les subventions aux exportations agricoles d'ici à la fin de 2013, afin qu'un nombre substantiel de subventions soit éliminé pour la fin de la première moitié de la période de mise en œuvre, et élimination de toutes les subventions aux exportations de coton par les pays développés en 2006.
- Concernant l'accès aux marchés pour les produits non agricoles, abaissement plus important des droits de douane les plus élevés afin de parvenir à une structure tarifaire plus harmonisée (plus uniforme) entre tous les membres de l'Organisation mondiale du commerce.
- Accès aux marchés des pays développés et des pays en développement qui se déclarent en mesure de le faire, en franchise de droits et sans contingent « sur une base durable », pour au moins 97 % des produits (définis au niveau de la ligne tarifaire) originaires de 32 pays les moins avancés qui sont membres de l'Organisation mondiale du commerce, pour 2008 ou, au plus tard, le début de la période de mise en œuvre. Toutefois, les produits les plus susceptibles de tomber dans la catégorie des 3 % sont précisément ceux pour lesquels les pays les moins avancés sont les plus compétitifs et auraient le plus à gagner d'un accès sans entraves aux marchés des pays développés; les textiles et les articles d'habillement des pays les moins avancés de l'Asie et du Pacifique figurent en bonne place dans cette catégorie. Malgré cette réserve, la mesure adoptée a fait progresser une question dont on discute depuis plus de 10 ans.
- Concernant les services, intensification des négociations fondées sur les demandes-offres, qui resteront la principale méthode de négociation, en vue d'obtenir des engagements substantiels. Une deuxième série d'offres révisées sera présentée pour le 31 juillet 2006 au plus tard et des projets de listes finales d'engagements le 31 octobre 2006.

50. La Déclaration a permis de remettre le cycle de Doha sur les rails mais la question fondamentale est de savoir si on peut de ce fait espérer que le cycle de Doha corrigera finalement les insuffisances du cycle d'Uruguay en matière de développement. En 2006, un défi majeur pour les membres de la CESAP consistera à donner un nouvel élan au programme de Doha pour le développement.

51. Dans les mois à venir, les pays en développement de l'Asie et du Pacifique seront sans doute amenés à faire des concessions ayant une valeur marchande pour s'assurer que les pays développés restent engagés dans le processus. Les pays de la région qui dépendent du commerce devront voir comment ils peuvent tirer parti de la dynamique traditionnelle de réciprocité de l'Organisation mondiale du commerce pour obtenir davantage sur la question de l'accès aux marchés. Dans le même temps, il faut que la région relance l'ouverture du secteur des services et si un ou deux exportateurs dynamiques parmi les pays intéressés par ce secteur en prenaient l'initiative, leurs efforts mériteraient d'être appuyés par les autres pays en développement de la région.

III. Problèmes émergents liés au chômage : relever les défis

52. En Asie de l'Est, le nombre de chômeurs est passé de 4 millions en 1992 à 9 millions en 2002 et, en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique, de 5,5 millions à 14,6 millions. Pendant la même période, il a augmenté de 7 millions en Asie du Sud. Entre 1994 et 2004, le taux de chômage est passé de 2,5 % à 3,6 % en Asie de l'Est, de 4,1 % à 6,4 % en Asie du Sud-Est et de 4 % à 4,8 % en Asie du Sud. Le phénomène du sous-emploi est encore plus répandu, en particulier en zone rurale. La triste réalité est aussi que, sur les 246 millions d'enfants entre 5 et 14 ans qui travaillent dans le monde, l'Asie et le Pacifique en abrite environ 127 millions, soit 52 % du total.

53. Avec le temps, l'économie régionale s'est modifiée structurellement : on compte moins d'emplois dans l'agriculture et plus dans l'industrie manufacturière et les services. Toutefois, la part des emplois agricoles reste importante, surtout dans les grandes économies de la région. Nombreux sont les pays où l'économie rurale informelle continue d'absorber le plus de main-d'œuvre; cela étant, elle tend à favoriser les hommes. L'évolution structurelle de l'économie régionale a aussi entraîné un fossé croissant entre les salaires des travailleurs qualifiés et non qualifiés.

54. Il existe deux raisons principales au chômage élevé et au sous-emploi. D'une part, le taux de croissance de la main-d'œuvre est élevé. Au cours des 10 dernières années, la main-d'œuvre a augmenté de 2,4 % par an en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique et de 2,2 % en Asie du Sud, ce qui s'explique par une forte natalité, un taux d'activité féminine plus élevé et l'allongement de la vie active. D'autre part, le rythme de la création d'emplois n'a pas suivi celui de la croissance de la main-d'œuvre. Il faut y ajouter une demande de main-d'œuvre moindre du fait de l'évolution technologique et une diminution considérable de l'emploi dans le secteur public à la suite de privatisations.

55. On s'inquiète beaucoup du fait que de nombreux pays de la région obtiennent une croissance élevée de la production aux dépens de la création d'emplois. On constate en effet que la montée du chômage se fait particulièrement ressentir dans les pays en croissance rapide.

56. Par ailleurs, beaucoup de gens qui ont un emploi gagnent un salaire de misère. En 2003, la part des travailleurs pauvres (ceux qui gagnent moins de 2 dollars par jour, à parité de pouvoir d'achat) représentait 88 % du nombre total des travailleurs

en Asie du Sud, 59 % en Asie du Sud-Est et 49 % en Asie de l'Est. Ces chiffres montrent que la grande majorité des travailleurs de ces sous-régions reçoivent des salaires qui se situent juste au-dessus du seuil de pauvreté de 1 dollar par jour. Pour cette catégorie de personnes, le risque est très grand de glisser dans l'extrême pauvreté à la suite d'un choc interne ou externe.

57. Dans la région, le chômage est très concentré parmi les jeunes. Ainsi, en 2004, le taux de chômage global était d'environ 4,4 %, mais le taux de chômage des jeunes variait entre 7,5 % (Asie de l'Est) et 17,1 % (Asie du Sud-Est). Le nombre de jeunes sans travail a plus que doublé dans la sous-région, passant d'un peu moins de 5 millions en 1994 à près de 10,5 millions en 2004. En chiffres absolus, l'Asie du Sud compte le plus de jeunes sans emploi : presque 14,5 millions en 2004.

58. Trouver des solutions suppose d'abord que l'on améliore le fonctionnement du marché du travail. Dans le secteur formel, il est rendu trop rigide par l'impossibilité de transférer les prestations de retraite, le fait que la formation est spécifique à chaque entreprise et le caractère strict des réglementations en matière de licenciement. L'introduction de régimes de retraite contributifs plus flexibles, la mise en place de normes minimales en matière d'éducation et de qualifications et l'assouplissement des règles relatives au recrutement et au licenciement, sans oublier une meilleure protection des revenus des travailleurs licenciés au niveau de la société, pourraient contribuer à résoudre ces problèmes.

59. Le faible degré d'instruction et le décalage entre l'instruction acquise et les qualifications recherchées par le secteur privé comptent parmi les principales causes du chômage. Les travailleurs ayant un niveau d'éducation supérieur au niveau minimal semblent mieux s'en tirer en cas de formation sur le tas, dans les tests d'aptitude et l'évaluation des compétences, ce qui renforce leurs atouts favorisant l'embauche et leurs perspectives d'emploi.

60. S'agissant du problème complexe du travail des enfants, l'instruction obligatoire jusqu'à un âge déterminé peut aider à trouver une solution. Là où le chômage des femmes est élevé ou leur taux d'activité faible, une réforme de l'enseignement peut contribuer à briser le cercle vicieux en créant des conditions socioculturelles qui permettent aux femmes de s'instruire et de devenir plus productives, ainsi que d'éliminer la discrimination qu'elles subissent en matière de salaires et d'emploi.

61. Beaucoup de pays en développement de la région ne semblent pas apporter un grand appui technique ou pratique aux programmes de formation professionnelle, pourtant potentiellement hautement rentables. Les raisons en sont nombreuses, dont le manque de contact récent des formateurs avec le métier et le manque de professionnalisme des enseignants en matière d'élaboration des programmes. Les programmes de formation les plus efficaces sont ceux qui sont étroitement ciblés, organisés à une petite échelle et qui comportent une forte composante de formation sur le tas et sont liés aux entreprises.

62. Les interventions visant à renforcer l'aptitude des jeunes à l'emploi devraient figurer en bonne place dans les politiques de l'emploi et les réformes éducatives. Les programmes visant à faciliter l'entrée sur le marché du travail devraient viser les jeunes bien avant leur entrée sur le marché formel de l'emploi. Des systèmes d'orientation professionnelle et d'information sur le marché du travail peuvent aussi être utiles pour guider les jeunes dans la bonne direction.

63. Dans le secteur public, une réforme crédible du recrutement et de la rémunération contribuerait aussi à combattre le chômage en réduisant les incitations à prolonger la quête d'un travail. La réforme consisterait à éliminer les clichés associés aux emplois du secteur public, perçus comme de « bons » emplois, et à créer les conditions nécessaires pour améliorer la qualité des « mauvais » emplois, chose nécessaire pour mettre fin au phénomène de la recherche sans fin d'un poste dans le secteur public.

64. Bien qu'ils aient des conséquences budgétaires importantes, les régimes d'assurance chômage pourraient servir de filet de sécurité pour les travailleurs pendant de brèves périodes de chômage et contribuer à rendre le marché du travail plus souple. Pour être plus efficaces, les allocations doivent être liées à l'acquisition de qualifications professionnelles pendant la période passée sans emploi.

65. Les succès remportés par certains pays comme la Malaisie, qui a su stimuler l'emploi par la libéralisation des échanges, prouvent l'importance d'une approche équilibrée de la croissance économique et de la création d'emplois. Pour pouvoir tirer parti de la libéralisation des échanges, un premier pas consiste à renforcer la capacité d'absorption du pays hôte, notamment en améliorant la qualité des ressources humaines. Créer des conditions propices grâce à des réformes intérieures et à un meilleur accès aux marchés mondiaux est aussi nécessaire pour qu'un pays puisse profiter de la libéralisation des échanges.

66. Pour parvenir au bon équilibre entre une croissance économique forte et la création d'emplois, il faut renforcer la productivité des travailleurs dans des créneaux spécialisés tout en portant l'attention sur les secteurs où se trouve concentrée la plus grande partie de la main-d'œuvre et en mettant l'accent sur le renforcement des capacités. Dans l'agriculture, plusieurs mesures seraient à cet égard cruciales : réforme foncière, services de vulgarisation, fourniture de crédits, diversification des cultures et développement des infrastructures rurales. Des circuits commerciaux et des organisations coopératives meilleurs pourraient aussi être des instruments utiles pour la promotion de l'emploi en zone rurale.

67. Tant en ville qu'à la campagne, le développement des microentreprises et des petites et moyennes entreprises représente sans doute le plus grand potentiel de création d'emplois. Il faut donc l'encourager en créant une conjoncture favorable, ce qui suppose en particulier que l'on réduise le coût d'entrée sur le marché, qu'on fournisse les infrastructures nécessaires, qu'on renforce les capacités et qu'on veille à la bonne gouvernance. Dans beaucoup de pays en développement de la région, ce processus d'encouragement du secteur privé est freiné par l'incohérence des politiques, l'application erratique des lois, la fréquence avec laquelle les règles sont modifiées, l'étendue des pouvoirs des autorités locales, les tracasseries bureaucratiques, les procédures longues et coûteuses d'enregistrement des sociétés, les régimes stricts de licences et de permis et la lourdeur de la fiscalité. Il est essentiel de s'attaquer à ces contraintes si l'on veut créer un environnement propice au développement des microentreprises et des petites et moyennes entreprises.

68. Les employeurs doivent aussi faire montre d'un plus grand sens de la responsabilité d'entreprise en organisant la formation et le recyclage de leurs travailleurs, en collaborant avec le secteur public pour faire en sorte que les jeunes chômeurs puissent acquérir une formation et en veillant à la sécurité sur le lieu de travail et au bien-être des travailleurs. Le dialogue social est un instrument clef pour le maintien de bonnes relations entre partenaires sociaux.

69. Les migrations internationales pourraient aussi jouer un rôle utile dans la stabilisation des marchés du travail tant des pays importateurs que des pays exportateurs de main-d'œuvre. À cet égard, la circulation des personnes réglementée par un cadre mondial tel que le mode 4 de l'Accord général sur le commerce des services de l'Organisation mondiale du commerce pourrait apporter un bénéfice tangible à tous les pays.

70. La Commission est invitée à prier le Secrétariat d'examiner plus avant les questions abordées ci-dessus.
